

Aire urbaine de Rennes

Les personnes âgées

Profil socio-économique

Dans l'aire urbaine rennaise, plus d'un ménage* sur cinq a plus de 65 ans. Cette part devrait encore s'élever dans les prochaines années, notamment pour les personnes âgées de plus de 80 ans qui connaissent une hausse trois fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages. Ce sont également les ménages dont la situation est la plus critique alors qu'au contraire, les ménages de 65 à 79 ans sont parmi les plus aisés, en particulier lorsqu'ils habitent dans l'agglomération.

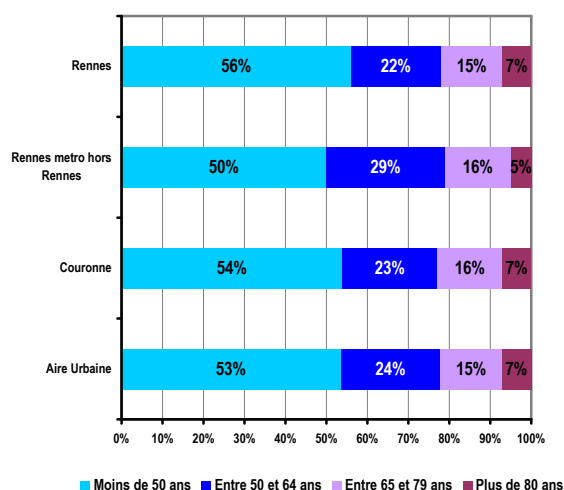
Plus d'un ménage sur cinq a plus de 65 ans

La part des ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans représente environ un ménage sur cinq sur l'aire urbaine. Cette proportion est similaire sur l'ensemble des territoires.

En revanche, les écarts sont importants pour les 50/64 ans. Ils représentent près de 30 % des ménages dans les communes de l'agglomération hors Rennes. Cette tranche d'âge, correspondant aux personnes âgées de demain, est en revanche moins importante sur les couronnes urbaines (23 %). Elle est encore plus faible dans la ville centre (22 %), à cause de la présence beaucoup plus importante des jeunes de moins de 30 ans.

(*) cf. Glossaire

Part des ménages de plus de 65 ans en 2005



La part des plus de 65 ans est sensiblement voisine sur tous les territoires (22 % ; 21 % et 23 %). En revanche la part des 50/64 ans varie fortement, de 22 % à 29 %



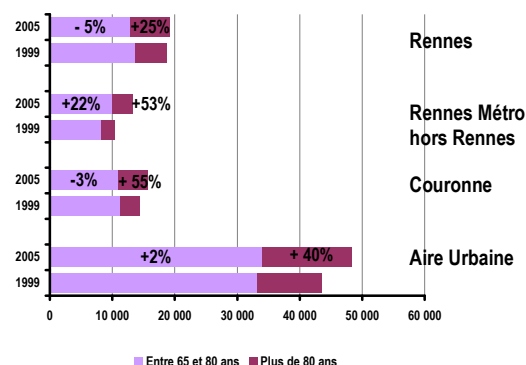
Une hausse de 40 % des plus de 80 ans

Grâce à l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population est une tendance lourde de notre société. Par ailleurs, les générations issues du baby-boom (nées après 1945) accèdent actuellement aux âges élevés.

Ces grandes évolutions se traduisent sur l'aire urbaine rennaise par une hausse de 11 % des plus de 65 ans sur la période 1999/2005. Mais cette moyenne cache deux situations très contrastées : Une hausse très marquée pour les plus de 80 ans (+ 40 %) et au contraire un très faible accroissement des 65/79 ans (+ 2 %).

Leur part baisse même sur la ville de Rennes et les couronnes. L'augmentation des personnes âgées de plus de 65 ans est particulièrement forte dans les communes périphériques de l'agglomération (+ 29 %).

Evolution des ménages de plus de 65 ans entre 1999 et 2005



Source : DGI Filocom 1999-2005

La tranche des plus de 80 ans est en forte augmentation sur tous les territoires ; elle est passée de 10 300 à 14 400 ménages sur l'aire urbaine entre 1999 et 2005

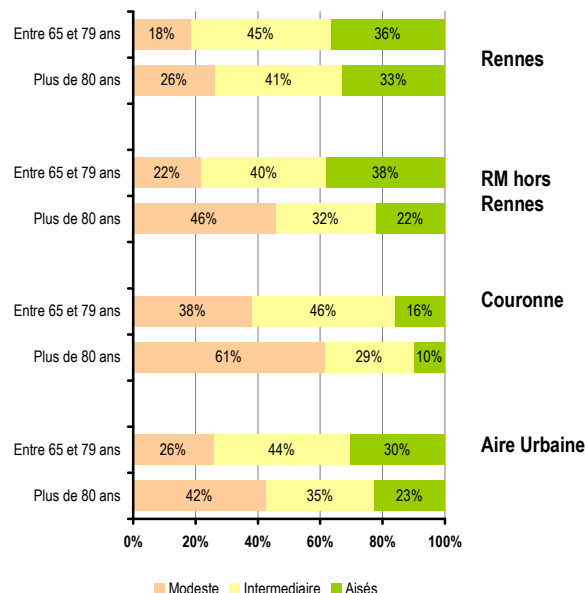
Les plus âgés sont les plus modestes

Malgré les améliorations progressives des retraites ces dernières décennies, les plus de 65 ans comptent en moyenne plus de ménages "modestes" que le reste de la population.

Cela se vérifie partout sauf sur la ville de Rennes où les ménages âgés sont en moyenne plus « aisés » et, au contraire, moins « modestes » que la moyenne* puisque celle-ci est largement conditionnée par la population jeune.

La situation est cependant très contrastée selon les tranches d'âges. Les plus âgés (plus de 80 ans) comptent beaucoup plus de ménages « modestes » que la tranche d'âge 65/79 ans, jusqu'à deux fois plus dans la périphérie rennaise. Dans les couronnes, la situation des plus âgés est critique puisque plus de 60 % d'entre eux sont des ménages « modestes ». Il est probable que ces retraités à très faibles revenus correspondent à la population traditionnelle d'agriculteurs.

Comparaison des revenus par UC entre les 65-79 ans et les plus de 80 ans en 2005



Source : DGI Filocom 1999-2005

A Rennes, les personnes âgées sont moins nombreuses à être « modestes » que la moyenne de la population (29 %) et plus nombreuses à être « aisés » que la moyenne (32 %).

(* cf. Répartition globale par territoire in publication N°2

La pauvreté des personnes âgées est en voie de diminution

Le nombre de ménages âgés modestes baisse, en particulier sur les couronnes de l'aire urbaine (- 8 %). Cela semble indiquer que la pauvreté d'origine rurale diminue et que la situation des « futurs plus de 80 ans » devrait être meilleure.

En outre, le niveau de vie réel des ménages doit également prendre en compte le patrimoine, notamment immobilier. En effet, la propriété du logement améliore sensiblement la situation relative des personnes âgées et c'est le cas pour 80 % d'entre elles.

Peut-on, pour autant en déduire une diminution de la pauvreté des personnes âgées dans les années à venir ? Rien n'est moins sûr, lorsque l'on songe à l'augmentation de la précarité des parcours professionnels au cours des dernières décennies. Dans un contexte d'allongement de la durée de cotisation, beaucoup risquent de ne pas bénéficier d'une retraite à taux plein, et d'avoir, par conséquent, un faible pouvoir d'achat.

3 critères de pauvreté : statut, âge et isolement

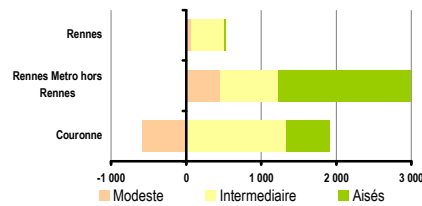
Les plus âgés sont des propriétaires plus "modestes"

Les plus de 65 ans possèdent un patrimoine plus important, immobilier notamment. Sur tous les territoires, les personnes âgées sont très majoritairement propriétaires de leur logement et en tous cas nettement plus nombreuses à l'être que le reste des ménages. Cette situation est particulièrement nette à Rennes (72 % contre 42 % pour l'ensemble des ménages).

Ce sont par ailleurs, les propriétaires qui sont également les plus aisés. Ceci est vrai pour les personnes âgées comme pour le reste de la population.

En revanche, quel que soit leur statut, les personnes âgées sont plus modestes et moins aisés que l'ensemble des ménages. Et plus ils sont âgés, plus ils sont modestes.

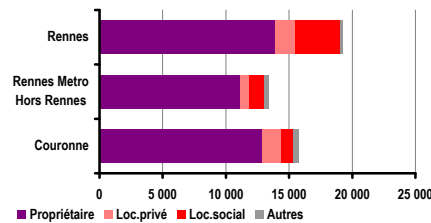
Evolution des ménages de 65 ans et plus entre 1999 et 2005 selon les revenus par UC



Source :DGI Filocom 2005

Sur la périphérie de l'agglomération, entre 1999 et 2005 Les ménages âgés aisés augmentent considérablement (+ 63 %).

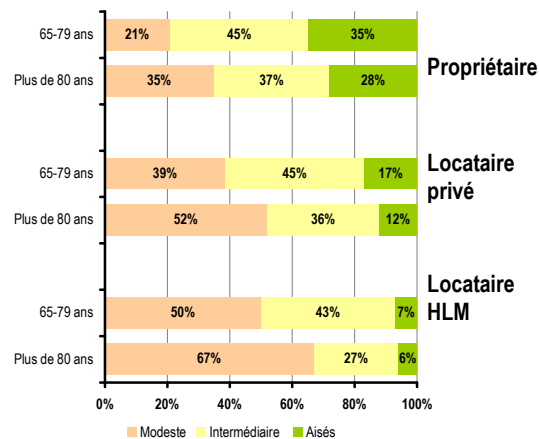
Répartition des plus de 65 ans selon leur statut par territoire en 2005



Source :DGI Filocom 2005

Sur tous les territoires, les personnes âgées sont très majoritairement propriétaires de leurs logements (entre 72 % et 83 %).

Comparaison des statut entre les 65-79 ans et les plus de 80 ans en 2005



Source :DGI Filocom 2005

Quel que soit le statut d'occupation du logement, l'âge entraîne une plus grande modestie des ressources.

Les isolés sont aussi les plus démunis sur le plan financier

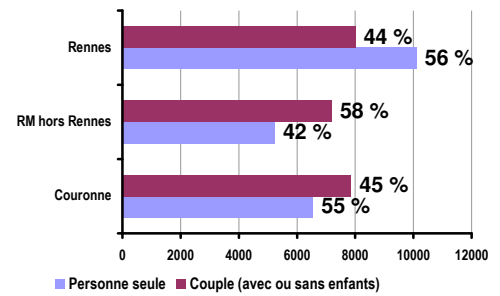
Les personnes âgées de plus de 65 ans se répartissent à égalité sur l'aire urbaine rennaise entre personnes isolées et couples avec ou sans enfants.

Les isolés sont majoritaires à Rennes alors que c'est l'inverse dans le reste du territoire.

Assez naturellement, la proportion d'isolés est nettement supérieure pour la classe des plus de 80 ans (66 %) que pour la tranche des 65/79 (41 %).

La corrélation entre la solitude et la précarité est nette, surtout pour les plus de 80 ans où la moitié des isolés sont "modestes" alors que ce n'est le cas que de 30 % des couples. A l'autre extrême, 36 % des couples de 65 à 79 ans sont aisés contre près de deux fois moins pour les personnes isolées du même âge.

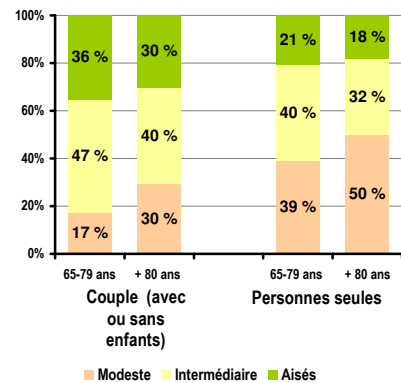
Typologie des plus de 65 ans en 2005 par territoire



Source : DGI Filocom 2005

Un peu plus de personnes âgées isolées sur Rennes, un peu plus en couple dans la périphérie.

Répartition des ménages des plus de 65 ans selon leur composition familiale et leurs revenus par UC



Source : DGI Filocom 2005

Deux critères cumulatifs conduisent à de moindres ressources : l'âge et l'isolement.

Définitions et rappels

L'analyse provient du fichier Filocom 2005. Ce fichier est détenu par le ministère des Finances. Il croise des informations issues du fichier de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de fichiers d'imposition locale, taxe d'habitation et foncier bâti. Il permet donc d'affecter à chaque ménage un revenu, mais aussi un nombre de personnes et l'âge des occupants. L'utilisation des fichiers de taxe d'habitation permet de réintégrer dans l'analyse l'ensemble des ménages, y compris ceux qui ne font pas de déclarations de revenus autonome (les étudiants, notamment). L'exploitation réalisée porte donc sur l'ensemble des ménages de l'agglomération rennaise, en 2005, soit 220 020 se répartissant en 88 212 à Rennes 64 056 dans le reste de l'agglomération et 67 752 sur les couronnes de l'aire urbaine.

Catégories de revenus. Les personnes appartenant à un ménage "modestes" ont un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 888 euro / mois (2005) ; Les personnes appartenant à un ménage "intermédiaire" ont un revenu mensuel disponible compris entre 889 et 1 720 euro/mois ; Les personnes appartenant à un ménage "aisé" ont un revenu disponible mensuel supérieur à 1720 euro/mois.

Territoires d'analyse : les trois territoires observés sont la ville de Rennes ou ville centre ; la périphérie rennaise c'est à dire les communes de l'agglomération hors Rennes ; les couronnes c'est à dire l'aire urbaine hors agglomération

Personne de référence du ménage. Lorsque l'on parle de personnes de plus de 65 ans ou de plus de 80 ans, il s'agit en fait de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ou de 80 ans.

Ce document a été réalisé avec l'aide scientifique d'ATEMHA et le concours de la Caisse des dépôts et consignation

AUDIAR
4 avenue Henri Fréville
CS 40716
35207 Rennes Cedex 2
métro : station Clémenceau

Contact :
Isabelle DE BOISMENU
Tél. 02 99 01 86 52
i.deboismenu@audiar.org